

ÉTABLISSEMENT

**SIEF : Syndicat Intercommunal
des Eaux du Foulon (06)**
Place du Petit Puy

AVIS DE MARCHÉ**TRAVAUX**

06130 Grasse

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon.
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU PRIMAIRE D'EAU POTABLE DU FOULON SUR LES COMMUNES DE GOURDON ET LE BAR SUR LOUP (PROGRAMME 5) - 2 LOTS.
Description: TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU PRIMAIRE D'EAU POTABLE DU FOULON SUR LES COMMUNES DE GOURDON ET LE BAR SUR LOUP (PROGRAMME 5) LOT 1 : RENOUVELLEMENT DE 800 METRES DE CANAL DN750 A GOURDON (PK 9.08 A PK 9.95) LOT 2 : RENOUVELLEMENT DE 662 METRES DE CANAL DN750 A BAR-SUR-LOUP (PK 14.71 A PK 15.42) Cette opération a pour objet le renouvellement du réseau primaire d'eau potable du Foulon, situé sur les communes de Gourdon et Bar sur Loup.
Identifiant interne: 2024.JV.CD.AZ.IP.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: travaux.
Nomenclature principale (cpv): 45232100.

2.1.2 Lieu d'exécution

Informations complémentaires de la procédure : Cette opération a pour objet le renouvellement du réseau primaire d'eau potable du Foulon, situé sur les communes de Gourdon et Bar sur Loup. Réalisation de prestations similaires Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, conformément au chapitre II « Marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables » « section 1 » du code de la commande publique. Modification du contrat Le marché prévoit que le contrat puisse être modifié, conformément au chapitre IV « Modification du marché » du Code de la commande publique (Titre IX : Exécution du marché). Durée du contrat ou délai d'exécution Le démarrage des travaux est prévu pour octobre 2024. Par lot, l'entreprise proposera un planning d'intervention indiquant le phasage des travaux envisagé. Ce planning sera soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage. Le planning d'intervention prévisionnel des travaux devra être conforme au délai maximum de 8 mois dont 1.5 mois de préparation pour le lot 1 et de 7 mois maximum dont 1.5 mois de préparation pour le lot 2, indiqué dans l'acte d'engagement et comportant le délai d'exécution de chaque phase de travaux. Cependant, le délai d'exécution des prestations est laissé à l'initiative du candidat qui devra les préciser à l'acte d'engagement, sans toutefois dépasser les délais plafonds correspondants..

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: Cette opération a pour objet le renouvellement du réseau primaire d'eau potable du Foulon, situé sur les communes de Gourdon et Bar sur Loup. Réalisation de prestations similaires Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, conformément au chapitre II « Marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables » « section 1 » du code de la commande publique. Modification du contrat Le marché prévoit que le contrat puisse être modifié, conformément au chapitre IV « Modification du marché » du Code de la commande publique (Titre IX : Exécution du marché). Durée du contrat ou délai d'exécution Le démarrage des travaux est prévu pour octobre 2024. Par lot, l'entreprise proposera un planning d'intervention indiquant le phasage des travaux envisagé. Ce planning sera soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage. Le planning d'intervention prévisionnel des travaux devra être conforme au délai maximum de 8 mois dont 1.5 mois de préparation pour le lot 1 et de 7 mois maximum dont 1.5 mois de préparation pour le lot 2, indiqué dans l'acte d'engagement et comportant le délai d'exécution de chaque phase de travaux. Cependant, le délai d'exécution des prestations est laissé à l'initiative du candidat qui devra les préciser à l'acte d'engagement, sans toutefois dépasser les délais plafonds correspondants..
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : .
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion**Section 5 - Lot**

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 1.

Titre: LOT 1 : RENOUVELLEMENT DE 800 METRES DE CANAL DN750 A GOURDON (PK 9.08 A PK 9.95).

Description: Cette opération a pour objet le renouvellement du réseau primaire d'eau potable du Foulon, situé sur les communes de Gourdon et Bar sur Loup..

5.1.1 Objectif:

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45232100.

5.1.2 Lieu d'exécution:

5.1.3 Durée estimée:

5.1.4 Renouvellement:

5.1.5 Valeur

5.1.6 Information General

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.

Justification: Les travaux ne le permettent pas.

5.1.9 Les critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Capacité économique et financière.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global (CF Règlement de la consultation).

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : Capacité technique et professionnelle.

Description : (CF Règlement de la consultation).

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Nom : situation juridique de l'entreprise.

Description : (CF Règlement de la consultation).

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Nom : Qualification.

Description : Au stade de la candidature, les candidats pour les lots 1 et 2 devront justifier des identités professionnelles FNTP suivantes ou équivalentes : -Qualification FNTP 5161 : Pose de canalisations gravitaires de toutes sections liées à la construction d'infrastructures de transport, travaux de VRD, plateformes industrielles et commerciales - DN > 600mm (CF Règlement de la consultation).

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Chiffre d'affaire.

Description : Au stade de la candidature, les candidats du Lot 1 devront justifier d'un chiffre d'affaires supérieur à 2 800 000 €. (CF Règlement de la consultation).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : PRIX.

Description : 60% (CF Règlement de la consultation).

Critère Qualité :

Nom : QUALITE.

Description : Valeur technique 30%(CF Règlement de la consultation) (Sous critère :Moyens humains (dont qualification du personnel d'exécution et d'encadrement affectés au marché) et matériels mis en œuvre pour l'exécution du marché 10%; Sous critère: Moyens humains (dont qualification du personnel d'exécution et d'encadrement affectés au marché) et matériels mis en œuvre pour l'exécution du marché 20%).

Critère Qualité :

Nom : QUALITE.

Description : (CF Règlement de la consultation) Performances en matière de protection de l'environnement : réduction des nuisances sonores et olfactives, réduction des kilomètres parcourus et des émissions de gaz à effet de serres, gestion du

chantier, recyclage des déchets, outils participants à une gestion éco-responsable... (CF Règlement de la consultation) 10%.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 09/09/2024 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : <http://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Soumission électronique : Non autorisée

Description de la garantie financière : Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire. Dans l'hypothèse où la garantie ou la caution ne serait pas constituée ou complétée au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire à la retenue de garantie..

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 09/09/2024 à 14:00.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. En cas de défaillance d'un des membres du groupement, les autres doivent se substituer à celui-ci. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements..

5.1.15 Techniques

Aucun

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (06)

Organisation qui traite les offres : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (06)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 2.

Titre: LOT 2 : RENOUVELLEMENT DE 662 METRES DE CANAL DN750 A BAR-SUR-LOUP (PK 14.71 A PK 15.42).

Description: Cette opération a pour objet le renouvellement du réseau primaire d'eau potable du Foulon, situé sur les communes de Gourdon et Bar sur Loup..

5.1.1 Objectif:

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45232100.

5.1.2 Lieu d'exécution:

5.1.3 Durée estimée:

5.1.4 Renouvellement:

5.1.5 Valeur

5.1.6 Information General

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

L'utilisation de critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les spécifications techniques: Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante.
Justification: Les travaux ne le permettent pas.

5.1.9 Les critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Capacité économique et financière.

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global (CF Règlement de la consultation).

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : Capacité technique et professionnelle.

Description : (CF Règlement de la consultation).

Type : Autre.

Nom : situation juridique de l'entreprise.

Description : (CF Règlement de la consultation).

Type : Autre.

Nom : Qualification.

Description : Au stade de la candidature, les candidats pour les lots 1 et 2 devront justifier des identités professionnelles FNTP suivantes ou équivalentes : -Qualification FNTP 5161 : Pose de canalisations gravitaires de toutes sections liées à la construction d'infrastructures de transport, travaux de VRD, plateformes industrielles et commerciales - DN > 600mm (CF Règlement de la consultation).

Type : Autre.

Nom : Chiffre d'affaire.

Description : Au stade de la candidature, les candidats du Lot 1 devront justifier d'un chiffre d'affaires supérieur à 2 800 000 €. (CF Règlement de la consultation).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : PRIX.

Description : 60% (CF Règlement de la consultation).

Critère Qualité :

Nom : QUALITE.

Description : Valeur technique 30%(CF Règlement de la consultation) (Sous critère :Moyens humains (dont qualification du personnel d'exécution et d'encadrement affectés au marché) et matériels mis en œuvre pour l'exécution du marché 10%; Sous critère: Moyens humains (dont qualification du personnel d'exécution et d'encadrement affectés au marché) et matériels mis en œuvre pour l'exécution du marché 20%).

Critère Qualité :

Nom : QUALITE.

Description : (CF Règlement de la consultation) Performances en matière de protection de l'environnement : réduction des nuisances sonores et olfactives, réduction des kilomètres parcourus et des émissions de gaz à effet de serres, gestion du chantier, recyclage des déchets, outils participants à une gestion éco-responsable... (CF Règlement de la consultation) 10%.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 09/09/2024 à 12:00.

Soumission électronique : Requise

Adresse pour la soumission : <http://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Soumission électronique : Non autorisée

Description de la garantie financière : Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire. Dans l'hypothèse où la garantie ou la caution ne serait pas constituée ou complétée au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire à la retenue de garantie..

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 09/09/2024 à 14:00.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. En cas de défaillance d'un des membres du groupement, les autres doivent se substituer à celui-ci. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements..

5.1.15 Techniques

Aucun
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (06)

Organisation qui traite les offres : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 20009295500018.
Adresse postale : Place du Petit Puy.
Adresse postale : Place du Petit Puy.
Ville : Grasse.
Code postal : 06130.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: marches.publics@sief-foulon.fr.
Téléphone: +33 497055138.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.
Ville : nice.
Code postal : 06050.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.
Téléphone: +33 489978600.
Adresse internet: <http://nicen.tribunal-administratif.fr..>

8.3 ORG-0005

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17130000700019.
Adresse postale : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) CCIRA de Marseille.
Ville : marseille.
Code postal : 13280.
Pays : FRANCE.
Point de contact: Madame PIETRI.
Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr.
Téléphone: +33 484354554.
Adresse internet: <http://prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :bb307bcb-c486-4a6f-907e-9c42bce78381
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 05/07/2024 à 09:14.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.